



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 - Télécopie : 01 42 60 77 42 - http : //www.snabf.org – courriel : snabf@snabf.org

Solidaires
Union syndicale



COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DU PERSONNEL DU 23 NOVEMBRE 2007

(Délégation SNABF Solidaires : Michel FELCE, Stéphanie PUISSOCHET, Patrick BRIE, Eric CHASSELOUP)

UNE CP AXÉE SUR LE DEVENIR DU QUASI-STATUT

Trois points figuraient à l'ordre du jour :

- dépenses sociales,
- projet de réforme des rapports d'activités,
- projet de réforme des prêts au Personnel.

En préambule, plusieurs Organisations Syndicales (OS) ont demandé la revalorisation du barème de remboursement des frais dans les stages et des formations ainsi que pour les intérimaires.

La Commission du Personnel (CP) s'est poursuivie avec une déclaration intersyndicale à 5 (CFDT, CGT, FO, SIC, SNABF) dénonçant les conditions inadmissibles dans lesquelles se déroulent les négociations en cours et qui traduisent un manque évident de respect de la représentation du Personnel : envoi très tardif des documents à discuter en CP, annonces de décisions lourdes de conséquences au détour de la fixation de l'ordre du jour du CCE (dénonciation du Quasi-Statut (QS) entre autres) alors même que la Banque aurait pu en informer les OS lors des précédentes séances de négociations...

En réponse, la DGRH a reconnu que l'envoi des documents avait effectivement été trop tardif, arguant d'une surcharge de travail et des grèves dans les transports en commun. Elle a donc accepté de reporter à la CP du 30 novembre prochain les projets de réforme concernant les prêts au Personnel et les rapports d'activité.

Elle a également précisé que son projet d'extension, dès 2008, du complément de rémunération pour les non-cadres serait abordé lors de la prochaine CP et ne donnerait lieu qu'à une simple concertation.

DEPENSES SOCIALES

La DGRH a rappelé les principales modifications qu'elle avait accepté d'apporter au projet de conclusions et au rapport d'étapes (cf. pièces jointes).

S'agissant du relevé de conclusions, le représentant de la coordination nationale des CE a formulé plusieurs revendications, notamment la demande de 2 documents séparés, à savoir un relevé de conclusions d'une part et un rapport d'étapes, d'autre part,

Plusieurs reformulations ont également été présentées. Pour sa part, notre organisation a renouvelé sa demande de relèvement à 1,6% d'effectifs détachés (au lieu de 1,5% proposé par la Banque) en la justifiant notamment par le surcroît considérable de travaux qui incomberont aux gestionnaires suite à la fin de la co-gestion décidée par la Banque.

La CFDT ayant réaffirmé son souhait d'une reprise en gestion directe des activités sociales et culturelles, nous avons alors confirmé que notre organisation n'avait pas, à ce jour, arrêté de position quant à une éventuelle reprise en gestion directe.

Les diverses OS ont également présenté plusieurs demandes d'aménagement du **rapport d'étape**.

A la suite d'une suspension de séance demandée par la Banque, les positions de cette dernière n'ont pratiquement pas évolué : seules ont été acceptées des modifications de pure forme ainsi que l'établissement de 2 documents distincts (relevé de conclusions et rapport d'étapes).

Le reste de la CP a été consacré à une vigoureuse protestation des OS suite à la brutale et unilatérale décision de la Banque de dénoncer le QS. Les OS ont demandé à la Banque des informations précises sur la portée exacte de cette dénonciation (quid, par exemple, des avantages et prestations diverses dont bénéficient nos collègues OSD, la Banque est-elle prête à ouvrir rapidement des négociations sur les conséquences de cette dénonciation...).

Face à la mauvaise volonté évidente de la Banque (refus de réponses ou réponses évasives), les OS ont interrompu la CP et décidé de s'adresser directement et le plus tôt possible au Gouvernement de la Banque.

En résumé et à l'issue de plusieurs séances de négociations, la situation est la suivante : la Banque a accepté d'apporter des modifications non négligeables à son projet de relevé de conclusions. En revanche, sa décision de dénoncer le QS avant même que ne débutent les négociations concernant les personnels OSD hypothèque le déroulement de celles-ci, prévues en 2008 dans le cadre du rapport d'étape.

Prochaine CP le 30 novembre prochain.
